

LA SÉPULTURE COLLECTIVE DE LA COUCHE 35

par

† Jean-Pierre Guillet

(*Rapport de fouilles 1994 – 1996, chapitre 15, p. 233 – 248*)

INTRODUCTION par Jean-Louis Voruz

Le 8 septembre 1996, deux mois à peine avant sa mort brutale, Jean-Pierre Guillet avait présenté au tableau noir de l'école des Allymes un bilan très synthétique de sa recherche sur la sépulture collective de la couche 35, dont il assumait seul la fouille depuis 1988.

Je reprendrais simplement ici les notes que j'avais prises pendant l'exposé de notre ami Jean-Pierre, en essayant de suivre le plus fidèlement possible l'interprétation à laquelle il était parvenu au bout de ses neuf années de recherche sur ce fait archéologique.

HISTORIQUE

Résumons tout d'abord l'historique de la découverte de la sépulture collective de la couche 35 :

- 1957 - 1958 : creusement de la grande tranchée sagittale par l'équipe d'Henry Stabile, et découverte d'une "sépulture chalcolithique" interprétée comme inhumation unique.
- 1959 : publication par Jean Combier dans les chroniques de Gallia Préhistoire d'une courte note faisant état d'une sépulture dans un caisson de dalles, à mobilier lithique attribué au Néolithique.
- 1960 : publication par Henry Stabile d'un petit croquis stratigraphique, réalisé à main levée postérieurement à la fouille, montrant un squelette entier couché entre des blocs.
- 1965 : deuxième note de Jean Combier dans Gallia Préhistoire, reprenant l'interprétation en sépulture unique en coffre, de type Chamblandes, par comparaison avec la découverte de la nécropole de Souhait à Montagnieu.
- 1985 : reprise du sondage de Louis Bonnamour (1968) par Jean-Louis Voruz, et découverte dans les m² J20 et J21, aux décapages d12 à d15, d'amas de petits ossements humains brûlés interprétés comme résultant d'une sépulture collective partiellement perturbée par les inondations ultérieures de la grotte. Aux décapages d15, d15' et d15'', démarrage par Christine Robert d'une fouille anthropologique "fine", avec relevés de tous les ossements au 1 : 5e. Découverte de perles calcaires discoïdales et de perles en sulfure de plomb (galène), ces dernières, inédites dans le Jura, rappelant le Néolithique final du Languedoc.
- 1988 à 1992 : reprise de la fouille du m² J20 par Jean-Pierre Guillet, et fouille complète de ce m², jusqu'à la base de la sépulture, en sondage à vocation méthodologique. Publication en 1991 d'un article préliminaire intitulé : "*Le carré J20 de la grotte du Gardon (Ain). Une première approche méthodologique*" (Guillet et Voruz 1991, et voir aussi Guillet 1991 dans la publication du rapport de fouilles 1985 - 1990). Parallèlement, recherche en approche verticale de l'insertion stratigraphique de la couche 35, avec plusieurs relevés successifs le long de la ligne I/J. Dans le rapport de fouilles de 1993, Jean-Pierre Guillet donnait une première vision interprétative de la sépulture : il

s'agirait d'un sépulcre primaire de plusieurs corps entiers déposés en même temps, puis incinérés en une seule fois, avec un apport de combustible par le dessus.

- 1993 à 1996 : élargissement au secteur HIJK 19-21 de la fouille anthropologique de la sépulture, après recherche des limites et fouille des fosses du Bronze moyen l'ayant ultérieurement perforé, et reconnaissance du front d'érosion limitant au nord la couche 35, avec les dépôts alluviaux des couches 34e et 34a. Identification sous le porche, au-devant de la sépulture, d'une couche du Bronze ancien, et découverte au fond de la première salle d'un dépotoir du Néolithique final. Malheureusement, on est incapable de relier stratigraphiquement ces deux faits à la sépulture, qui reste indatable pour l'instant.
- 1996 : la surprise de l'année est venue de la bande M 15-20 où l'on s'attendait à découvrir du sépulcral, mais où la couche 35 n'existe plus du tout. La sépulture occupe donc une zone à peu près rectangulaire d'une dizaine de m² seulement (fig. 1).

2. LES FAITS OBSERVES

1°) La stratigraphie

Le substratum sur lequel est installée la sépulture est un chaos de dalles du plafond, déposées pêle-mêle au gré des effondrements, certaines avec de forts pendages, entre lesquelles viennent se mêler des sables ou des limons argileux brun-jaune de compacité inégale, mais parfois très friables. Sur ce sol instable ("CBL") ont été posées à plat de petites dalles calcaires (entre 10 et 20 cm), jointives, qui ont été rubéfiées et qui sont par endroits recouvertes d'une très mince pellicule de cendres blanches. Le corps même de la couche sépulcrale est formé d'un sédiment fin sablo-limono-argileux, de couleur orange-saumon et de compacité feutrée, d'où son qualificatif de "*sauce Nantua*", enrobant les ossements et les vestiges mobiliers, tous très brûlés.

D'après l'analyse micromorphologique de Dominique Sordoillet (Rapport de fouilles 1993, p. 178 à 184), le sédiment "Nantua" qui renferme les ossements est formé :

- de sables et de limons, surtout de quartz, mais aussi de calcaire, d'origine karstique ;
- d'argiles brun-rouge poussiéreuses, dont la couleur est due à la transformation de la goéthite en hématite, sous l'effet de la combustion ;
- de fibres organiques jaune pâle, dont certaines sont clairement d'origine végétale ;
- d'esquilles osseuses jaunes à gris-bleu, plus ou moins intensément brûlées.
- d'agrégats carbonatés issus de la combustion à haute température de végétaux, d'ossements ou de graviers calcaires .

Cette matrice sédimentaire a manifestement subi des transformations liées à des températures de combustion pouvant aller jusque vers 600 à 800°C. L'observation des lames minces permet d'avancer l'hypothèse d'un apport de sédiment meuble à la surface des cadavres, en cours de crémation.

Juste au-dessus de la couche 35, on observe des graviers calcaires chaulés et des sables limoneux de quartz organisés en litage (couche 34e), qui résultent de l'inondation du site qui a dû suivre de peu le dépôt sépulcral. On trouve enfin, surtout en périphérie de la zone (fig. 1), des mottes crayeuses blanches formées sans doute du résidu du chaulage de calcaires par le feu, ainsi que quelques minces placages charbonneux.

2°) Les limites

Les limites de la zone sépulcrale ont été très longues à mettre en évidence, car elles sont concernées par cinq observations différentes : à l'est, le creusement désordonné des premières fouilles d'Henry Stabile, puis les dérangements en bordure de cette tranchée par les terriers animaux ; au nord, la rupture de pente du front d'érosion provoqué par l'inondation de la couche 34e, immédiatement sus-jacent à la sépulture ; à l'ouest et au sud diverses fosses du Bronze moyen qui sont venues buter sur les grandes dalles du substratum, et, entre ces fosses, la véritable limite de la sépulture, relativement rectiligne au sud, soulignée par des traces charbonneuses et des mottes chaulées.

3°) Le plan

La zone sépulcrale dessine ainsi un rectangle d'environ 2 m de large et 4 à 5 m de long, orienté est - ouest, au centre du fond du porche. Elle occupe donc une surface de 8 à 10 m² au maximum, ce qui est relativement normal par rapport à la moyenne des sépultures collectives du Néolithique final. A l'intérieur de cette surface, 7 fosses subcirculaires de diamètre divers, creusées lors des occupations du Bronze moyen à partir des couches 24 à 32 perforent complètement la couche 35, donnant au plan une malheureuse image d'une grosse tranche de gruyère, encore aggravée par la présence de plusieurs petites galeries horizontales d'animaux fousseurs, creusées entre 1957 et 1988. Ainsi, la surface effectivement étudiable de couche sépulcrale en place se réduit-elle en emporte-pièce à 4 à 5 m² à peine.

L'architecture de la sépulture est des plus simples, puisqu'elle se limite à un arrangement basilair de dallettes jointives, sans doute destinées à aplanir le sol avant le dépôt des corps. Aucun creusement n'a été fait, et aucune construction pierreuse n'entoure ou ne recouvre la sépulture, ce qui fait sa fragilité, à l'exception de 3 à 4 dallettes qui pourraient recouvrir la couche 35 dans sa limite sud.

4°) Le dépôt sépulcral

Dans toute l'épaisseur de la couche 35 se trouvent une très grande quantité d'ossements humains brûlés plus ou moins fracturés, soit en allumettes esquillées (os frais), soit en écharpe. Si à première vue, le dépôt paraît désordonné et si la première impression du fouilleur est celle d'un dépôt remanié sans plus aucun élément en place, une observation plus attentive aboutit à la vision inverse : lorsqu'on élimine du plan les zones dérangées par le passage récent des loirs et les remaniements de la masse sépulcrale à l'intérieur des fosses creusées au Bronze moyen, ainsi que l'écrémage sommital très fragmenté dû à l'érosion fluviale qui a de peu suivi le dépôt sépulcral, c'est-à-dire seulement lorsqu'on est arrivé à bien circonscrire les zones remaniées des zones en place, le dépôt paraît bien structuré, avec une grande majorité d'os longs orientés selon le grand axe de la sépulture. La crémation semble de manière générale s'être produite sur os frais, d'après les critères définis par François Guillon. Dans la partie sud du dépôt, les ossements, fragmentés sur place, gardent leur contour anatomique. Des connexions sont visibles en K19 (humérus, scapula et clavicule). En I19, on observe certaines connexions correspondant à la moitié supérieure d'un corps dont on peut individualiser déjà le crâne, un humérus, des fragments de scapula et des côtes. Le corps est en décubitus latéral, peut-être calé contre de gros blocs. Il est possible que dans cette partie sud de la sépulture, la structure funéraire, dans l'hypothèse d'un dépôt unique, soit placée en fosse. En effet, l'épaisseur du dépôt y est particulièrement importante. En H19, les vestiges osseux disparaissent, et des dallettes inclinées vers le nord, certaines partiellement brûlées, semblent limiter la zone. Elles constitueraient donc la limite vraie, non remaniée, du dépôt sépulcral. Au nord, la situation est plus complexe, car les restes osseux récoltés en I21 sont très fragmentés. Une seule connexion de rachis thoracique a été observée en bordure

sud-est du carré. L' érosion due à la mise en eau du réseau a lavé le dépôt en l' enrichissant de fines particules sableuses, le sédiment présentant dans cette partie des différences d' aspect et de couleur tout à fait sensibles par rapport au reste de la couche 35. Dans cette partie nord, il sera sans doute fort difficile de reconnaître les limites originelles de la sépulture. Il faudra donc utiliser surtout les carrés de la bande 19 pour démontrer s' il y a eu partition ou non des corps avant leur crémation.

Le décapage d57 du mètre carré H21, dans la partie sommitale de la couche 35, a mis au jour un dépôt plus complexe qu' ailleurs, relevé à l' échelle du demi (fig. 5 et 6). Nous y avons observé un amas d' ossements en connexion partielle appartenant à deux individus immatures au moins : un crâne écrasé, un avant-bras partiel dont le radius a déjà été prélevé, diverses côtes, et divers fragments d' os longs, humérus, tibia et fémur, etc. Ce dépôt individualisé est situé à l' extrême nord-ouest de la zone sépulcrale, et il a été partiellement détruit dans sa frange ouest par la fosse F474. On peut cependant prétendre que nous sommes là en bordure du dépôt initial, cette limite correspondant sans doute à l' empilement de dalles brûlées observées plus au nord.

En 1996, aux décapages d59 et d60, l'organisation des corps, entiers ou découpés (?) en place dans les parties médianes et basilaires de la couche 35 est devenue bien visible, avec un axe préférentiel est - ouest, tête à l'ouest. Par exemple, en I21, on observe un demi corps complet, avec le crâne, le rachis et les deux membres supérieurs, et en J20, deux rachis posés dos à dos. En J19 se trouvent deux crânes et les deux hauts de corps correspondant, ainsi qu' un fagot d' os longs montrant un dépôt de corps en position forcée. Plusieurs jeunes enfants sont visibles, deux en J20, au moins deux autres en H20, dans une zone fortement brûlée. Le plan d'ensemble n' est malheureusement pas encore disponible, Jean-Pierre y travaillant peu avant sa mort.

Il est encore trop tôt pour juger du nombre de corps déposés dans la sépulture, mais on peut estimer qu' il dépasse la vingtaine. Tous les âges semblent être représentés, et plusieurs cas pathologiques, en cours d'analyse par Christiane Kramar à Genève, sont à relever.

De très nombreuses connexions anatomiques ont déjà été notées par Jean-Pierre. Certaines sont extrêmement labiles, comme par exemple le pied d' enfant parfaitement maintenu en place par le sédiment (rapport de fouilles 1985-90, p. 170), ou comme les connexions données par les perles jointives et verticales indiquant bien des tronçons de brassards ou de bracelets, ou encore comme les cupules thermiques des silex, détachées par la combustion mais maintenues parfaitement en leur place sur ou sous le silex. Toutes ces connexions démontrent à l' évidence que la combustion des corps s' est faite sur place après leur dépôt et à l' intérieur d' un sédiment suffisamment dense pour maintenir les éléments les plus labiles.

Le nombre important de connexions anatomiques, l' extrême labilité de certaines d' entre elles, ainsi que l' importance en plan de certaines connexions, incitent à envisager la crémation de corps entiers, non décharnés plutôt que disloqués. En rappelant que la totalité des vestiges mobiliers et anthropologiques est fortement brûlée, à une température avoisinant sans doute les 700° C (état de l' os et présence de chaulage du calcaire), on peut penser que nous sommes en présence d' une sépulture collective, multiple, primaire, par incinération. L' absence de rangement ou de réduction de corps, tout comme l' absence de structures interstratifiées dans la masse osseuse, ainsi que le fait que la crémation soit bien généralisée à l' ensemble de la zone sépulcrale, forment deux arguments pour envisager une crémation unique, en un moment relativement bref.

3. LES VESTIGES ARCHEOLOGIQUES

Une première synthèse du mobilier avait été présentée en 1993 par Jean-Pierre Guillet et Kamel Khaled (Rapport de fouilles 1993, p. 189 à 193). On y dénombreait déjà un total de 130 perles discoïdales ou cylindriques, la plupart d'un diamètre calibré vers 1 cm, 3 armatures tranchantes en silex, 4 lames brutes ou retouchées en silex, 17 éclats ou cupules thermiques en silex, 1 perle-tonneau en bois de cerf, 1 poinçon en os sur distum de métapode de petit ruminant et 2 fossiles, l'un perforé.

Le mobilier découvert en 1994 (décapage d57) est présenté ici en figure 4. Il s'agit d'une nouvelle armature tranchante en silex, obtenue par tronçatures légèrement convexes à retouche abrupte directe, sur un éclat laminaire. La présence sur chaque face de cupules thermiques, la couleur gris clair du silex, l'aspect fissuré de la pièce, sont autant de stigmates indiquant l'action d'un feu violent, propre à la crémation du dépôt sépulcral. Quelques perles en stéatite (détermination minéralogique à confirmer et préciser) de faible diamètre, entre trois et cinq millimètres, avaient déjà été découvertes durant les campagnes précédentes, mais seulement dans le carré K19. La fouille de 1994 a amené la découverte de sept nouvelles pièces de ce type dans les carrés J19 et K19, et il semblerait bien que ces perles soient absentes du reste de la zone. Toutes ces perles pourraient donc provenir du démantèlement d'une parure située dans le secteur JK 19. Elles ont bien sûr subi l'action du feu et présentent une couleur variable, cendreuse, allant du noir au gris clair, et un état de surface légèrement pulvérulent.

En 1995 et 1996, 11 autres objets sont venus compléter cette collection, soit 4 armatures tranchantes en silex (fig. 2, n° 1 à 4), deux lames brutes en silex brûlé (fig. 2, n° 5 et 6), 3 perles discoïdales (fig. 3, n° 2 à 4), 1 biseau sur extrémité d'andouiller de bois de cerf et un fragment de métapode scié, base probable d'un grand poinçon éclaté par le feu (fig. 3, n° 1).

Rappelons de plus que les six perles en galène (sulfure de plomb) découvertes en 1986 en JK 21-23, juste au nord de la sépulture, ont des chances raisonnables de provenir également de la sépulture de la couche 35.

L'attribution chrono-culturelle de ce mobilier n'est pas aisée, car aucun objet particulier ne peut tenir le rôle de fossile-directeur. L'ensemble des pièces paraît même ubiquiste pour toute la durée du Néolithique final et même du Bronze ancien. Cependant, une petite série d'arguments indirects nous fait maintenant préférer, mais de manière toute hypothétique, le Néolithique final, mais sans que l'on puisse bien identifier une influence culturelle précise :

- la présence de plusieurs lames ou fragments laminaires de bonne dimension, qui rappellent d'un point de vue technologique les débitages du Néolithique final ;
- le grand nombre d'armatures tranchantes, souvent de grande dimension et de facture assez grossière, comme celles que l'on rencontre fréquemment dans les sépultures du S. O. M. ;
- les vestiges osseux, pointes et pendeloques, qui sont également très fréquentes en milieu sépulcral, tant dans le Midi que dans le Nord de la France ;
- l'association possible avec les perles en galène, qui évoquent aussi le Néolithique final du Midi ;
- et enfin, l'absence totale à ce jour, de pièces métalliques typiques du Bronze ancien, alors que les sépultures de cette époque en livrent très fréquemment.

4. INTERPRETATION

Au terme de ses neuf années de recherche sur la seule sépulture de la couche 35, Jean-Pierre Guillet a proposé un scénario général reconstituant de manière hypothétique le fonctionnement de la sépulture, scénario que l'on peut résumer de la manière suivante :

1. Arrivée sur un sol très irrégulier, bosselé (CBL apparent), sableux par endroits, après un long abandon du site.
2. Aplanissement et installation du dallage de base, avec des dalles calcaires soigneusement calibrées vers 10-15 cm, toutes horizontales.
3. Dépôt d'un premier combustible (subodoré par la rubéfaction partielle de CBL sous-jacent, par la rubéfaction des dalles, et par la présence d'une très fine pellicule de cendres blanches au-dessus de certaines dalles).
4. Mise en place des corps, entiers ou peu décharnés, dans le sens est - ouest, peut-être à l'exception des enfants, surtout les plus petits regroupés en limite ouest du sépulcre. Mise en place en même temps des mobiliers funéraires qui accompagnent les corps.
5. Dépôt d'un combustible fin et ligneux (feuillages ?), mêlé à une certaine part de sédiments fins (argiles du réseau).
6. Rechapage sommital d'une couche d'argile jaune tassée ou de quelques dalles dans la bordure sud.
7. Mise à feu et combustion lente du dépôt. Tous les os sont brûlés frais et non secs, sur toute leur étendue. La crémation semble bien être généralisée à l'ensemble de la zone sépulcrale.
8. Tassement partiel du dépôt, dislocations partielles de certains rachis ou maintien de zones privilégiées avec de belles connexions anatomiques.
9. Erosion partielle du dépôt, surtout dans sa partie nord et à son sommet, lors d'une brève inondation du site, et dépôt des sables alluviaux de la couche 34e. Colluvionnement de certains éléments jusqu'au fond de la première salle du réseau, lors du dépôt des couches limoneuses 34b à 34 d. Nouvelle inondation recouvrant toute la sépulture et dépôt des sables de la couche 34a. Nouvel abandon du site.
10. Creusement de nombreux trous de poteaux et de plusieurs grandes fosses lors de l'occupation du Bronze moyen.
11. Destruction de l'extrémité orientale de la sépulture par le creusement de la tranchée Stable, et passage des loirs fouisseurs.

5. DISCUSSION

Plusieurs points ont fait l'objet lors du séminaire du 8 septembre 1996 d'une discussion soutenue entre Jean-Pierre Guillet et divers participants.

Tout d'abord, on a relevé, une fois de plus, la difficulté d'interprétation du remplissage sédimentaire de la couche 35 (la fameuse "*sauce Nantua*"). En 1991, une analyse archéomagnétique faite par Ian Heddley avait montré que les argiles brûlées rose-orange n'avaient pas bougé depuis leur chauffe, puisqu'il y avait cohérence des mesures d'inclinaison et de déclinaison magnétique dans la douzaine d'échantillons prélevés en J20. De même, Dominique Sordoillet avait imaginé un colmatage argileux synchrone de la dépose des corps et brûlé ensuite. En hypothèse contraire, Jean-Pierre semblait donner la préférence à la présence d'une chape argileuse sommitale recouvrant les corps avant la crémation, chape qui serait descendue dans la masse sépulcrale au cours de la combustion, ce qui expliquerait que des zones à très bonnes connexions puissent voisiner avec des zones effondrées. Peut-être aurait-il existé des

cheminées latérales accentuant la combustion, ce qui expliquerait aussi la présence périphériques de zones très brûlées au voisinage de zones charbonneuses.

L'analyse anthropologique du dépôt, soit la reconstitution des corps, est freinée par les grandes difficultés rencontrées au remontage des ossements, dont la structure morphologique est parfois fortement modifiée par la chaleur. Pourtant, dans l'essai de recollages pratiqué en 1994 avec les os du m² J20, on a pu remonter plusieurs os longs très fragmentés au départ, l'exemple le plus frappant étant celui d'un humérus complet et déformé constitué par plus d'une cinquantaine d'esquilles ne dépassant pas les 5 cm de longueur chacune.

Trois grands problèmes restent à résoudre. Le premier, d'ordre méthodologique, ou plutôt stratégique, concerne l'achèvement de la fouille anthropologique de la couche 35. Cet objectif est-il réalisable dans les deux ans à venir ? Le deuxième porte sur la datation de la sépulture, car il est relativement agaçant, actuellement, de ne pas savoir la préciser à l'intérieur de cette grande fourchette Néolithique final - Bronze ancien (3500 - 1800 av. J.-C.). Des essais de datages seront prochainement faits sur la chaux de C322, mais d'autres analyses de collagène sur os devront attendre que l'étude anthropologique soit achevée... Peut-être qu'en étudiant mieux le mobilier, avec une recherche bibliographique comparative plus poussée, arriverait-on à préciser ce point (par exemple, la variabilité de la distribution spatiale et temporelle des armatures tranchantes n'est pas du tout connue). De même, et c'est le troisième grand problème à travailler, la compréhension plus générale du mode funéraire et son insertion culturelle ne sont pas encore suffisamment abordés. La recherche de comparaisons doit encore faire l'objet d'une enquête plus poussée, mais elle se heurte souvent au fait que des cas comparables aient pu être négligés par des archéologues estimant que les dépôts étaient remaniés...

La discussion est revenue ensuite sur le mobilier, dont on rappelle les caractéristiques principales : perles discoïdales, armatures tranchantes (absence de flèches perçantes), lames brutes, poinçons en os, bois de cerf, toutes choses qui trouvent comparaisons aussi bien dans les dolmens et les grottes sépulcrales du Midi que dans les dolmens suisses, les allées couvertes ou les hypogées du Bassin parisien... On rediscute également de l'insertion stratigraphique de la couche 35 et de ses rapports avec les couches 36, 37 et 38, en insistant sur le fait que l'on pourrait très bien imaginer à présent une contemporanéité des couches 35 et 37, avec une seule occupation du Néolithique final. Dans le même ordre d'idée, il conviendra de revoir complètement la distribution spatiale et stratigraphique de tous les éléments découverts au sommet de la couche 40, dans la partie très indurée qui reste peu claire, ainsi que dans les trois couches sus-jacentes. Patricia Chiquet rappelle ainsi la présence en JK 26-27 de fragments humains crâniens enrobés d'argiles rouges, dont il conviendrait de parfaire l'analyse physico-chimique pour les comparer aux argiles de la sauce Nantua du coprs sépulcral.

Un autre point d'achoppement est celui du feu : crémation unique ou en plusieurs phases, événement unique ou rite répété en un endroit choisi, il nous est encore difficile de trancher catégoriquement entre ces diverses interprétations, et encore plus difficile de les expliquer... Rappelons cependant que l'hypothèse d'une crémation unique en un temps très court d'une sépulture primaire non enfouie mais simplement déposée à plat sur un dallage gardait la préférence de Jean-Pierre.

BIBLIOGRAPHIE

- BORNATICO J., DUMOND A. et STABILE H., 1957. La grotte du Gardon, Ambérieu-en-Bugey (Ain). *Cahiers Rhodaniens*, IV, Bordighera, Institut International d'Etudes Ligures, pp. 26-35.
- CHAIX L., GUILLET J.-P., SIMON C. et VORUZ J.-L., 1992. Chronique gardonienne : la variété des restes humains, en sépulture ou en dépotoir... *Bulletin du Centre Genevois d' Anthropologie*, n° 3, pp. 147-149.
- COMBIER J., 1959. Informations archéologiques, circonscription de Lyon. *Gallia Préhistoire*, t. II, pp. 109-133.
- COMBIER J., 1964. Nouvelles fouilles préhistoriques dans l'Ain. *Le Bugey*, fasc. 51, pp. 16-56.
- COMBIER J., 1965. Informations archéologiques, circonscription de Lyon. *Gallia Préhistoire*, t. VIII, pp. 103-127.
- GUILLET J.-P., 1991. La sépulture collective de la couche 35. Dans : VORUZ J.-L., éd. *Archéologie de la grotte du Gardon. Rapport de fouilles 1985 - 1990*. Ambérieu-en-Bugey, Société Préhistorique Rhodanienne et Genève, Documents du Département d'Anthropologie et d'Ecologie de l'Université de Genève, n° 17, pp. 155-175.
- GUILLET J.-P. et VORUZ J.-L., 1991. Le carré J20 de la grotte du Gardon (Ain). Une première approche méthodologique d'un complexe sépulcral. Dans : *Méthodes d'étude des sépultures*. Table ronde (Saintes, 8-10 mai 1991). Talence, Centre National de la Recherche Scientifique, GDR 742, pp. 115-119.
- STABILE H., 1963. L'abri sous-roche du Gardon. *Annales de la Société d'Emulation et d'Agriculture (Lettres, Sciences et Art) de l'Ain*, (Bourg-en-Bresse), t. LXVI, 1959-1960, pp.85-96.
- VORUZ J.-L., 1986 b. Un nouvel indice d'influences méridionales dans le Néolithique final jurassien: les perles en plomb de la grotte du Gardon (Ain). *Rencontres Néolithique Rhône-Alpes* , n° 2. Lyon, Université Lumière Lyon-II, pp. 6-10.